

Communiqué de presse

1^{er} février 2017

Plateforme innovante de recrutement

**Bourse à l'emploi : la FESP et TIPI proposent
une formule d'abonnement exclusif «adhérents»**

- *La FESP et la plateforme TIPI proposent une solution innovante de recrutement numérique*
- *Ce service est réservé en exclusivité aux adhérents de la FESP*
- *L'offre de lancement prévoit 20 % de réduction sur le tarif d'abonnement*

La FESP a signé avec TIPI-recrutement.fr une convention de partenariat innovante et exclusive permettant aux structures adhérentes d'accéder à la plateforme de ressources humaines dédiée aux métiers des services à la personne, avec en prime un tarif de lancement attractif.

La Fédération du service aux particuliers (Fesp) poursuit le développement de son catalogue d'avantages pour ses adhérents et ceux de ses syndicats membres, engagé en 2015, en proposant une solution de recrutement innovante dans un secteur à forte tension sur le recrutement mais parmi les plus forts potentiels d'emplois en France.

La plateforme créée par TIPI et la Fesp a été étudiée pour permettre une mise en relation en temps réel et en toute confidentialité des employeurs avec les candidats. Particulièrement innovant, le dispositif s'appuie sur des entrées confidentielles rapprochant les plannings des structures avec les disponibilités des candidats.

Réduire le coût des processus de recrutement

La plateforme TIPI propose une base de données de candidats, demandeurs d'emploi ou en temps partiel, enrichie et réactive destinée à permettre aux structures un gain de temps et une plus grande réactivité dans la gestion de leurs plannings et des personnels. A tout moment, la structure garde la maîtrise du processus de recrutement.

.../...

Avec ce partenariat, la Fesp et TIPI innovent dans un secteur en tension sur le recrutement, où les besoins des entreprises et structures ne cessent de croître sur l'ensemble des métiers, et où la démarche d'acquisition de compétences suppose une rapide adéquation entre la demande et l'offre, en préservant la qualité de l'emploi.

Les sociétés adhérentes à la Fesp ou à l'un de ses syndicats ou groupements membres, bénéficient d'une exclusivité d'accès à la plateforme dans le secteur des services à la personne, et de conditions privilégiées négociées pour elles sur l'abonnement mensuel allant jusqu'à 20 % de réduction.



Jean-Pierre Pavy (président fondateur de TIPI SAS) et Sandra Küntzmann (vice-présidente de la Fesp).

En savoir plus : 01 53 85 40 80 – accueil@fesp.fr



@FESP_SERVICES



www.facebook.com/fesp.france/
